

## **Compte rendu du conseil municipal du mardi 10 octobre 2023.**

La Présidente ouvre la séance à 20h30.

Présents: 10

Absente: POLLET Florence

Le secrétaire de séance est Fournier Fabien.

### **Ordre du jour:**

1. Approbation du compte-rendu du 12 septembre 2023.

2. Appel à candidature pour le remplacement de Mme Métral Jocelyne.

A partir du 1er janvier 2024, le poste de Mme Métral sera vacant.

Après délibération, l'ensemble du conseil municipal a décidé à l'unanimité :

Le nombre hebdomadaire d'heures de ce poste sera de 22h05 annualisés.

3. Cantine scolaire

Martel, prestataire actuel, dénonce son contrat à partir du 31 Novembre 2023.

Plusieurs autres entreprises ont été contactées.

Après délibération avec 10 voix pour, l'entreprise du Groupement des Terres Rouges a été choisie.

Le prix d'achat d'un repas est de 4€19.

4. AGEDI

Signature d'une convention de mise à disposition de service pour la mise en conformité du traitement des données personnelles.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité.

### **Questions diverses**

a. Loi APER (Accélération de la Protection d'Energies Renouvelables)

Chaque commune doit définir des zones à ce projet. Le conseil se laisse un temps de réflexion pour établir celles-ci.

b. Borne de recharge pour véhicules électriques.

Vu les importants travaux sur tous les réseaux qui vont être réalisés sur la RD 993 traversant Montjoux, l'éventualité de l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques se pose. Le prix d'installation serait d'environ 1000€ plus 300€ de charges par an.

La prise de décision se fera en parallèle du projet d'aménagement du cœur de village.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h47.